



Le Corbeau et le Renard

**L'info communale
de Corbières et Villarvolard**



Printemps 2024 - n° 27



christian
BORCARD
076 323 14 39

- ✓ PLATRE
- ✓ PEINTURE
- ✓ SABLAGE
- ✓ AEROGOMMAGE



antoine
Boulangerie – Confiserie

Le Mouret
026 413 11 22

Corbières
026 915 02 62
antoineartisan.ch

Horaires d'ouverture à Corbières

Lundi -Vendredi	6h00-18h30
Samedi	6h00-12h00
Dimanche et jours fériés	6h30-12h00



**MAPA
BOIS**
Brandenberger

Menuiserie - Parquet
Aménagement extérieur
www.mapabois.ch

Chemin Champ-Raboud 31 - 1647 Corbières
Tél. 079 225 83 80 - Fax 026 915 26 56 - info@mapabois.ch





LEVA
éléments préfabriqués
& pierres artificielles

Rte des Echampis 3 | 1647 Corbières
T. +41 (0) 26 915 15 45 - www.leva-sa.ch

SOMMAIRE

• Le mot du Syndic	4
• Convocation à l'assemblée communale	5
• Rapports sur les investissements terminés	6-7
• Informations sur les comptes 2023	8
• Problème de chats errants à Villarvolard	9
• Carte journalière dégriffée Commune	9
• Aide financière aux apprentis(es) et étudiants(es)	10
• Obligation de cotiser des personnes sans activité lucrative	10
• Réduction de primes à l'assurance-maladie	11
• Caisse de compensation – Réduction des primes pour l'année 2024	11
• Marché de printemps 2024	12
• Planning des facturations	13
• Efficience énergétique – Votre commune s'engage	13
• Calendrier de l'Intersociétés 2024-2025	14-15
• Senior'Club – Après-midi récréatif du 15 décembre 2023	16
• Senior'Club – Loto des aînés du 19 mars 2024 – Remerciements	16
• Senior'Club – Agenda 2024	17
• Senior'Club – Après-midi récréatif	18
• Commission Senior+	19
• Journée coup de balai	20
• Elimination des ordures ménagères – Accès aux compacteurs	24
• Informations concernant les cartes d'élimination des déchets	24
• Problème de renards errants à Villarvolard	25
• Cimetière de Villarvolard – Travaux de réfection du colombarium	25
• Le FC Gruyère-Lac fête ses 20 ans	26
• Chemin des Planches – Nécessité d'entretien d'un cordon boisé	28
• Informations sur la qualité de l'eau	29-30
• Rappel aux propriétaires de chiens	31
• Jeunesse de Corbières	32
• Néophytes envahissantes : Pourquoi et comment lutter ?	36
• Informations et numéros utiles	43
• Déchetterie intercommunale	44

***Les membres du Conseil communal et de l'administration
vous présentent leurs compliments.***

Le mot du Syndic

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Notre assemblée communale des comptes 2023 aura lieu le lundi 27 mai prochain. Les résultats présenteront un bénéfice de CHF 196'521.61, alors que le budget 2023 prévoyait une perte de CHF 103'366.15. Des recettes d'impôts supplémentaires en hausse en sont la raison principale. Comme en 2022, les impôts sur les gains immobiliers sont à nouveau en hausse, les mutations immobilières le sont également.

Nous devons, depuis l'année passée, fournir un rapport dès qu'un investissement est terminé. Vous trouverez, dans ce journal, à la suite de la convocation à l'assemblée communale, un rapport sur les investissements clôturés. Je remercie toutes les Conseillères et tous les Conseillers communaux pour leur dévouement et leur engagement. Leur travail a un impact significatif qui contribue au développement et au bien-être de nos deux villages.

Le projet de construction de la nouvelle école primaire avance bien. Le terrassement y compris les fouilles pour les canalisations sous radier ont été effectués et les travaux de bétonnage ont débuté au mois de mars 2024. Le radier ainsi que la fosse d'ascenseur sont à présent terminés. Les travaux ont été attribués en majorité à des entreprises de la région et cela réjouit le Conseil communal.

Comme annoncé lors de l'assemblée communale de cet hiver, un recours a été déposé par une entreprise non-adjudicatrice pour les travaux de charpente. La décision du Tribunal Cantonal est tombée à la fin du mois de mars, annonçant, malheureusement, l'admission du recours. La procédure doit alors être reprise depuis le début. L'appel d'offres a directement été lancé afin de pouvoir adjuger, le plus rapidement possible, les travaux de charpente à une nouvelle entreprise et ainsi ne pas prendre trop de retard sur le planning initial.

En ce qui concerne la matérialisation, les différents matériaux ont été définis pour l'ensemble des salles, pour les couloirs, ainsi que pour les sanitaires.

L'aménagement extérieur de la nouvelle école primaire est en cours de réflexion, notamment en relation avec les élèves de notre cercle scolaire. Nous pouvons déjà vous informer qu'une majeure partie des travaux sera réalisée par nos employés communaux.

En parallèle, le dossier de mise à l'enquête pour le chauffage à distance a été déposé via la plateforme FRIAC.

Les travaux de réfection de la route cantonale entre Corbières et Villarvolard ont débutés le 18 mars 2024.

Le tronçon routier concerné est situé entre le giratoire de Corbières et l'entrée du village de Villarvolard. La chaussée est réduite à une seule voie et la circulation est alternée au moyen de feux de signalisation ou d'agents de circulation afin de gérer le trafic.

Le marché de construction est entièrement géré par le Service des ponts et chaussée du canton de Fribourg.

Ces travaux vont engendrer quelques désagréments au niveau du trafic, mais ils sont essentiels pour améliorer la sécurité et la qualité de nos routes. La suite du cheminement piétonnier en direction du quartier Pontet - Chemin du Pré-du-Crêt sera réalisé en parallèle des travaux.

Nous sommes conscients que la perturbation du trafic est contraignante, mais ces travaux sont nécessaires pour un avenir plus agréable. En effet, le futur sentier réalisé simultanément à la route cantonale, permettra une liaison piétonne entre nos deux villages.

Début juin, les citoyens de la Gruyère devront se rendre à l'urne pour un vote consultatif sur la fusion de toutes les communes Gruériennes. Le Conseil communal de Corbières y est opposé à l'unanimité et vous recommande de voter non. Notre commune se porte bien financièrement, nous investissons dans de nombreux projets pour le bien de notre population. La perte de proximité ainsi que le manque de garantie pour les futurs investissements dans notre commune nous ont poussés à prendre cette décision.

Nous vous rappelons que la troisième édition de notre marché artisanal de printemps aura lieu le samedi 25 mai prochain. Nous vous invitons à y venir nombreux.

Au nom de l'exécutif communal, je vous souhaite déjà un bel été.

Gabriel Kolly
Syndic

Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Corbières sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

Lundi 27 mai 2024 à 19h30
à la halle polyvalente de Corbières

TRACTANDA DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (publié sur le site internet www.corbieres.ch et disponible au secrétariat communal 10 jours avant l'assemblée, il ne sera pas lu)
2. Comptes 2023
 - 2.1 Comptes de fonctionnement 2023
 - 2.2 Comptes des investissements 2023
 - 2.3 Rapport de l'organe de révision et de la commission financière
 - 2.4 Approbation des comptes 2023
3. Présentation de la planification financière
4. Règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value
5. Informations et divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.

A l'issue de cette assemblée, un verre de l'amitié sera partagé.

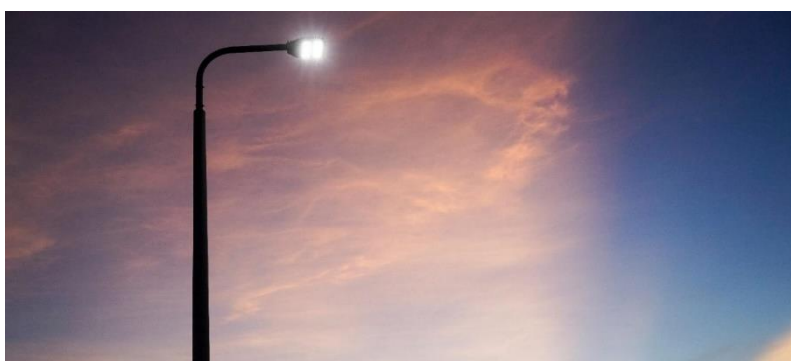
Le Conseil communal

Rapports sur les investissements terminés

Inv. 64 : Remplacement des lampadaires aux abords des routes cantonales :

Un montant de CHF 80'000.- a été voté lors de l'assemblée du 12 décembre 2022 pour effectuer des modifications sur le réseau d'éclairage public. Les lampadaires situés aux abords des routes cantonales ont été remplacés. Ces derniers restent allumés en continu pour assurer la sécurité. Pour économiser l'électricité, le reste de l'éclairage est désormais éteint la nuit.

Le compte de cet investissement se solde par un montant de CHF 80'772.55 financé par un emprunt de CHF 80'000.- au taux de 1.98 %, soit des charges d'intérêts de CHF 1'584.- et d'amortissement de CHF 2'019.31.



Inv. 66 : Remplacement de compteurs d'eau :

Un investissement d'un montant de CHF 40'000.- a été voté lors de l'assemblée communale du 12 décembre 2022. Pour rappel, la Commune est propriétaire des compteurs d'eau. Une centaine d'entre eux étaient usés et ont été remplacés par les employés communaux. Le compte de cet investissement se solde par un montant de CHF 33'533.15 financé par nos liquidités, soit une charge d'amortissement de CHF 670.66.



Inv. 70 : Isolation de l'immeuble communal Route du Vanel 116 :

Suite à l'établissement d'un rapport CECB+ par l'entreprise Gruyère Energie SA, afin d'améliorer l'enveloppe énergétique du bâtiment, un investissement d'un montant de CHF 40'000.- a été voté par l'assemblée communale du 12 décembre 2022 pour refaire l'isolation des combles de l'immeuble, changer la porte d'entrée et changer les portes d'accès aux garages.

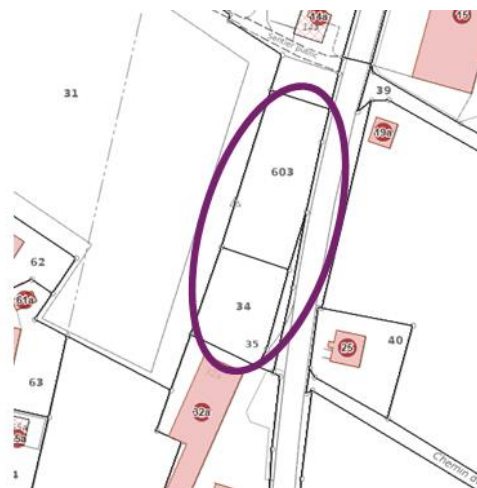
Le compte de cet investissement se solde par un montant de CHF 20'562.10 et n'est pas soumis à un amortissement, l'immeuble fait partie du patrimoine financier.



Inv. 71 : Achat des terrains art. 603 et 34 RF Corbières (zone d'intérêt général) :

Lors de l'assemblée du 12 décembre 2022, un investissement d'un montant de CHF 261'495.- a été voté pour l'achat des articles 603 et 34 RF Corbières. Les parcelles en zone à bâtir se raréfient dans les communes. Le Conseil communal n'a pas de projet de construction immédiat sur ces parcelles, mais l'emplacement de ces dernières, proche de l'actuel terrain de foot semble stratégique pour d'éventuels futurs aménagements communaux.

Le compte de cet investissement se solde par un montant de CHF 268'085.05 sans charge d'amortissement (immeuble du patrimoine financier). Le dépassement de CHF 6'590.05 s'explique par les frais de notaire, d'inscription au Registre foncier et des droits de mutation plus élevés qu'estimés.



Informations sur les comptes 2023

RECAPITULATION DES COMPTES 2023

Fonctionnement	Comptes 2023		Budget 2023	
	Charges	Produits	Charges	Produits
0. Administration	511 407,20	17 398,80	471 551,00	9 700,00
1. Ordre public	93 119,93	74 781,00	86 673,00	29 000,00
2. Formation	1 383 632,73	204 497,60	1 402 811,05	210 349,00
3. Culte, culture et loisirs	262 951,15	58 929,50	224 907,70	59 540,00
4. Santé	435 704,05	2 526,40	454 393,55	3 000,00
5. Affaires sociales	456 195,70	12 643,00	469 184,35	8 000,00
6. Transports et communications	468 257,73	138 172,50	432 935,00	38 450,00
7. Protection, aménagements de l'environnement	954 242,27	865 777,33	858 707,50	755 337,00
8. Economie	59 830,62	4 748,00	45 464,00	4 200,00
9. Finances et impôts	248 701,32	3 691 090,18	179 734,00	3 405 419,00
	4 874 042,70	5 070 564,31	4 626 361,15	4 522 995,00
Excédent produits de fonctionnement	196 521,61			103 366,15

Investissements	Comptes 2023		Budget 2023	
	Charges	Produits	Charges	Produits
02 Services généraux	-	-	11 000,00	-
217 Bâtiments scolaires	190 911,55		5 970 000,00	500 000,00
61 Circulation routière	80 936,25		451 000,00	147 450,00
71 Approvisionnement en eau	33 533,15	19 495,72	40 000,00	33 000,00
72 Traitement des eaux usées	190 877,00	29 035,98	550 000,00	60 000,00
84 Tourisme	-		-	
963 Immeubles du patrimoine financier	557 672,30	-	761 495,00	775 000,00
	1 053 930,25	48 531,70	7 783 495,00	1 515 450,00
Excédent (produit) charge d'investissement		1 005 398,55		6 268 045,00

Problème de chats errants à Villarvolard

Les chats errants sont de plus en plus nombreux !



Les gamelles mises à disposition librement dans la rue créent des pôles d'attraction et entraînent une prolifération des chats errants non souhaitée.

Afin d'éviter ce phénomène, le Conseil communal remercie chacun d'éviter de nourrir des chats inconnus.



Carte journalière dégriffée Commune

La carte journalière dégriffée Commune est une offre contingentée, disponible auprès des communes et des villes, qui remplace l'ancienne carte journalière Commune.

Pour acheter une carte journalière dégriffée Commune, veuillez contacter directement le secrétariat communal de Corbières.

Nous vous rendons attentifs au fait que le paiement s'effectue au comptant ou par Twint, directement au bureau communal, au Chemin du Pré-du-Crêt 7.

 SBB CFF FFS

Découvrez la Suisse avec la
carte journalière dégriffée
Commune.



cartejournaliere-commune.ch



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet des CFF.

Réduction de primes à l'assurance-maladie

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie.

Le formulaire doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg et accompagné des documents requis pour l'examen du droit.



La demande de réduction des primes doit être présentée au plus tard le **31 août 2024**. La Caisse AVS n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

Toutes informations utiles : <https://www.caisseavsfr.ch/>

Caisse de compensation – Réduction des primes pour l'année 2024

Limite légale du revenu

Les limites du revenu pour l'année 2024 se présentent comme suit :

	Célibataire/ Divorcé(e) Veuf/ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	CHF 37'000.--	CHF 65'000.--
1 enfant à charge	CHF 57'400.--	CHF 79'000.--
2 enfants à charge	CHF 71'400.--	CHF 93'000.--
3 enfants à charge	CHF 85'400.--	CHF 107'000.--
4 enfants à charge	CHF 99'400.--	CHF 121'000.--
5 enfants à charge	CHF 113'400.--	CHF 135'000.--
6 enfants à charge	CHF 127'400.--	CHF 149'000.--

Plus d'informations sous le site internet :

<https://www.caisseavsfr.ch/fr/Assurances/Reduction-des-primes-d-assurance-maladie/Reduction-des-primes-d-assurance-maladie.html>



La Commune de Corbières vous invite à son

MARCHÉ ARTISANAL DE PRINTEMPS



Samedi 25 mai 2024

Place de la halle polyvalente

Dès 09h30, ouverture des stands jusqu'à 16h30

- Stands et démonstrations de producteurs et artisans locaux
- Diverses animations par les sociétés et associations locales
- Petite restauration, bar



Commune de Corbières
Chemin du Pré-du-Crêt 7
1647 Corbières



Pour plus d'informations, inscription de stands et contact :
administration@corbieres.ch / 026 915 14 08

Planning des facturations



Taxes et impôts communaux : Planning annuel des facturations

Mars	→ eau : taxe de base et location du compteur
Avril	→ impôts communaux
Mai	→ contribution immobilière
Juin	→ impôts sur les chiens
Octobre	→ épuration : taxe de base et relevé des compteurs d'eau
Novembre	→ eau : facturation consommation d'eau
Décembre	→ taxe non-pompier & taxe déchets

Efficiencia energética – Votre commune s'engage

Afin d'agir sur son empreinte écologique, la Commune de Corbières vous rappelle qu'elle offre, sur présentation d'un justificatif, une subvention communale de **CHF 300.—** à l'achat d'un abonnement annuel de transports publics d'une valeur minimum de CHF 1'000.—.



La demande de subvention doit avoir lieu dans les 2 mois suivant l'acquisition de l'abonnement !



Calendrier de l'Intersociétés 2024-2025

AVRIL 2024

Vendredi 29 mars	Soupe de Carême à Corbières
Samedi 30 mars	Chasse aux œufs à Villarvolard
Lundi 01	Chasse aux œufs à Corbières à 10h
Ve 05 au Sa 06	Corbifest
Samedi 13	Portes ouvertes au stand de Tir
Samedi 27	Tir obligatoire (13h30-16h)
Dimanche 28	Messe 1ère communion à Corbières

MAI 2024

Me 01 au Sa 04	La Jeunesse de Corbières chante le 1er mai
Je 02 au Sa 04	La Jeunesse de Villarvolard chante le 1er mai
Ve 24 au Di 26	Tir en campagne Grandvillard
Samedi 25	Marché artisanal de printemps (Commune)
Mercredi 29	Journée du FC Gruyère-Lac

JUIN 2024

Mercredi 26	Tir obligatoire (18h-20h)
--------------------	---------------------------

JUILLET 2024

Mercredi 31	Fête Nationale par la Jeunesse de Corbières
--------------------	---

AOUT 2024

Ve 23 au Di 01 sept.	Tournoi Tennis
Samedi 24	Tir obligatoire (9h-12h)

SEPTEMBRE 2024

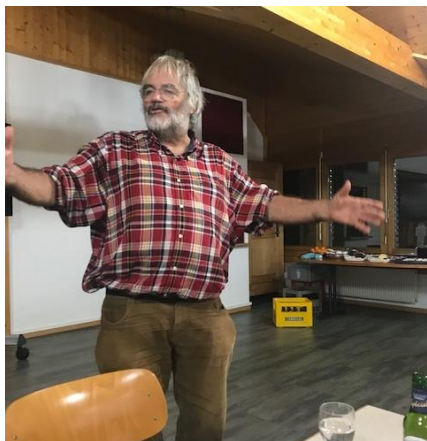
Dimanche 01	Grillades villageoises (Jeunesse de Villarvolard)
Vendredi 06	Souper de soutien 20 ans du FC Gruyères-Lac
Samedi 07	Tournoi Dousse-Morel à Riaz (FC Gruyères-Lac)
Samedi 14	Messe Confirmation à La Roche
Samedi 21	Loto Tir (300m)

OCTOBRE 2024**Ve 18 au Di 20** Cyclocross Corbières**Samedi 05** Loto des Ecoles**Samedi 26** Loto Pêche**NOVEMBRE 2024****Samedi 16** Loto des files et garçons de chalet**DECEMBRE 2024****Ve 06 au Sa 07** Saint-Nicolas à Corbières**Samedi 07** Loto Chœur Mixte Corbières**Dimanche 15** Noël des aînés (Jeunesse Corbières)**Samedi 21** Loto Tir - jeunes tireurs**JANVIER 2025****Samedi 04** Loto Jeunesse Corbières**Ve 17 au di 19** Sortie des familles à Bellegarde (Tennis)**Samedi 18** Loto des Armaillis**FEVRIER 2025****Samedi 01** Loto Tennis**Samedi 15** Loto Amicale sapeurs-pompiers**Samedi 22** Match aux cartes (FC Gruyères-Lac)**MARS 2025****Samedi 01** Loto Tir à air comprimé**Samedi 15** Loto Pêche (IS)

Senior'Club – Après-midi récréatif du 15 décembre 2023 2023... C'est du passé !

L'après-midi récréatif du 15 décembre dernier fut bien animé !

Les enfants des classes de Villarvolard ont bien chanté et M. Dominique Pasquier s'est fait surnommer « désiré » ! Finalement tout s'est bien passé : chants de Noël, contes d'ici et d'ailleurs, goûter bien arrosé ...



NOUS VOICI PRÊTS POUR LA NOUVELLE ANNÉE !

Senior'Club – Loto des aînés du 19 mars 2024 - Remerciements

Avec Orféa, Joseline et Riquet, mes collègues de la Commission Senior, nous avons organisé un loto qui s'est déroulé le 19 mars dernier.



Encore un grand merci aux commerçants et artisans pour les magnifiques lots qu'ils ont gracieusement offerts.

Chance ou pas, l'après-midi s'est achevée, comme d'habitude, avec une bonne verrée !

Christine Borcard

Senior'Club – Agenda 2024

Juin 2024 – Visite d'Electrobroc

Le prochain après-midi récréatif aura lieu le **11 juin 2024**.

Au programme :

Visite d'Electrobroc, une occasion idéale pour découvrir le monde de l'énergie et du développement durable. Electrobroc explique les enjeux et propose des actions concrètes, sans être moralisateur. Des informations de base vous seront fournies, c'est ensuite à chacun de se faire sa propre opinion et de choisir son type d'engagement.

Nous irons ensuite prendre un verre de l'amitié dans une buvette.

L'invitation est jointe à la page suivante.

VENEZ-Y NOMBREUX !

ELECTROBROC

Septembre 2024 – Course des aînés

La traditionnelle course des aînés aura lieu le 18 septembre 2024.

La date est à réserver sur vos agendas. Une invitation vous parviendra dans le courant de l'été.



Senior'Club – Après-midi récréatif

SENIOR ' CLUB – APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF DU 11 JUIN 2024

La Commission Senior + et le Conseil communal de Corbières ont le plaisir d'inviter les personnes en âge de la retraite à participer au prochain après-midi récréatif qui aura lieu le **mardi 11 juin 2024**.

AU PROGRAMME :

13h30 : Rendez-vous à la Halle Polyvalente de Corbières

ou

13h40 : Rendez-vous à la fontaine de Villarvolard

14h00 : Visite d'Electrobroc

16h00 : Verrée dans une buvette



✂-----

BULLETIN D' INSCRIPTION – Après-midi SENIOR' CLUB du mardi 11 juin 2024

A déposer auprès de l'**administration communale, Ch. du Pré-du-Crêt 7, 1647 Corbières**, ou inscription par mail à l'adresse administration@corbieres.ch ou par téléphone au 026 915 14 08 jusqu'au **31 mai 2024**.

Nom

Prénom

Téléphone

Adresse électronique

Je pars de ☐ Corbières ☐ Villarvolard

☐ Je peux prendre ma voiture et véhiculer ____ (nbre) personnes

Les personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer seules sont priées de contacter l'administration communale qui s'occupera d'organiser le transport.

Commission Senior+

Rappels :

1. Subvention communale de CHF 50.- en faveur des aîné(e)s (65 ans et plus) à l'achat d'un ½ tarif de transports publics ;
2. Subvention communale de CHF 300.- en faveur des aîné(e)s (65 ans et plus) à l'achat d'un abonnement général de transports publics.



La demande de subvention doit avoir lieu dans les 2 mois suivant l'acquisition de l'abonnement !

Plate-forme bénévole :

Notre plate-forme compte maintenant 5 personnes bénévoles. Cette petite équipe s'est formée pour dépanner nos aîné(e)s pour une course, un rendez-vous, un déplacement... Merci à Orféa, Joseline, Nathalie, Henri-Pierre et Christine qui sont prêts à donner un peu de leur temps pour rendre service.

Envie de devenir bénévole : Contactez Mme Christine Borcard au 076/346 07 72

Besoin d'un service : Contactez Mme Christine Borcard au 076/346 07 72

Ce service est rendu gratuitement, seuls les frais de kilomètres parcourus (0.70ct/km) devront être payés par le bénéficiaire à la personne bénévole.

D'avance un grand merci pour votre engagement !





INVITATION A REJOINDRE LA FEDERATION DES RETRAITÉS DE LA GRUYERE

Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association qui traite des préoccupations culturelles, sociales, économiques des retraités. Nos membres sont des femmes, des hommes, qui habitent en Gruyère ou même en dehors. Elle est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Elle compte aujourd'hui environ 600 membres.

Vous avez atteint l'âge de la retraite ou proche d'y arriver, alors vous serez les bienvenus dans notre Fédération qui par ailleurs fait partie de la Fédération fribourgeoise des Retraités, qui veille aux intérêts politiques de la population âgée. Elle est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement, et participe aux consultations cantonales en lien avec les intérêts des retraités.

En y adhérant, vous soutenez notre action au bénéfice des personnes retraitées, tout en ayant l'occasion de partager avec d'autres personnes vos idées, de nouer des liens et de choisir une alternative à cette nouvelle phase de vie.

Buts et objectifs principaux de la Fédération :

- Organisation d'activités diverses : conférences sur des thèmes d'actualités ou autres, courses d'une journée, marches, matchs aux cartes, repas en commun...
- Un programme complet des activités est préparé pour chaque semestre.



COMITE FRG

Antoinette Badoud,
présidente.
Jean-José Ruffieux,
vice président.
Membres : Albert Pittet,
Alexis Gobet,
Bernard Tinguely,
Jean-Paul Dunand.
Secrétaire:
Anne Spicher

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉS
À VOUS JOINDRE À NOUS,
VOUS POUVEZ LE FAIRE
VIA CES DEUX CONTACTS:**

abadoud@bluewin.ch

078/765.96.65



Journée coup de balai

La journée du 22 mars 2024 a été marquée par l'action « Coup de balai » à laquelle les élèves du cercle scolaire de Corbières-Hauteville ont participé. Ils ont ramassé les déchets présents dans les villages ainsi que sur les rives du lac où se situent leurs écoles. Les classes de 4H et de 5H/6H de Corbières ont également visité la déchetterie intercommunale. Cette visite a permis aux enfants de mieux comprendre la manière de gérer les déchets et l'importance de les trier.



Tous les élèves ont mis du cœur à l'ouvrage et ont pleinement saisi le sens et l'importance de cette journée dédiée à la sensibilisation environnementale.

Pour les remercier, les communes ont généreusement offert aux participants une collation bien méritée.



Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette journée !



Bienvenue chez AsFam

Ravis de votre découverte d'AsFam et de l'intérêt que vous portez à notre approche. Notre engagement est d'accompagner et de valoriser le travail des proches aidants, les soutenant dans leur rôle essentiel.

Au sein de notre système de santé, les proches soignants jouent un rôle crucial, garantissant que les soins à domicile permettent aux individus dépendants de recevoir des soins adaptés, tout en restant dans un environnement familial aimant et sécurisant.

Les proches soignants qui collaborent avec AsFam continuent de prodiguer des soins à domicile, avec l'avantage supplémentaire de recevoir un salaire et un soutien professionnel de notre organisation.

Soutien aux proches aidants

Les proches jouent un rôle clé dans la prise en charge des personnes vivant à domicile, qui nécessitent d'importantes prestations de soins.

À la suite de nombreuses études sur le sujet, qui confirment cet état de fait, l'Office Fédéral de la Santé Publique a intégré cette thématique dans ses priorités de politique de santé.

L'objectif est d'offrir une amélioration significative de la qualité de vie et de soins, tant pour le patient, que le proche qui lui prodigue des soins.



Modalités d'engagement

- Âge minimum requis : 18 ans
- Fournir des soins à un membre de la famille
- Besoin de soins constants et pérennes
- Enfants à charge acceptés dès l'âge de 3 ans
- Absence de litiges en droit du travail
- Consentement mutuel de toutes les parties impliquées
- Participer à la formation d'auxiliaire de santé

Principes du salaire versé

Après une évaluation détaillée, nous facturons les soins de base fournis à un membre de votre famille à la caisse maladie concernée et vous rémunérons à un tarif horaire brut de CHF 34.30. Ce tarif est aligné sur la contribution d'assistance de l'AI, et le salaire versé englobe toutes les prestations sociales. Les soins de base, définis à l'art. 7, al. 2, let. c OPAS, incluent :

- **Assistance pour la douche et la toilette**
- **Aide à l'alimentation et à l'hydratation**
- **Support pour s'habiller et se déshabiller**
- **Aide pour se lever et se coucher**
- et autres prestations de soins...**

Pour plus d'informations :

☎ 0800 21 0000

🌐 www.asfam.ch

✉ contact@asfam.ch

Modalités

L'engagement avec AsFam commence par une visite préliminaire d'une infirmière diplômée. Après confirmation, une évaluation approfondie des soins nécessaires est réalisée lors d'une visite suivante, avec l'outil InterRAI HC, en coopération étroite avec vous.

A partir de ces informations, une demande d'ordonnance médicale est faite pour les soins couverts par l'assurance (LAMal).

Les interventions de soins de base sont minutieusement enregistrées quotidiennement par le proche soignant et les soins sont régulièrement réévalués pour garantir une qualité optimale.

Les interventions suivantes sont facturées aux caisses maladies concernées :

Evaluation et Conseil : Infirmier(ère) diplômé(e)

Soins de Base : Proche soignant(e)

En cas de besoin, des services externes sont mobilisés pour prendre en charge les soins que les proches soignants ne peuvent fournir, pour des contraintes de temps ou de compétences.

Les proches soignants sont au centre des activités d'AsFam.



MEUBLES A DONNER

A VENIR CHERCHER A LA SALLE DE
PAROISSE DE VILLARVOLARD.

4 chaises rouges



LE 1^{ER} VENU
EST LE 1^{ER}
SERVI



10 chaises en bois

Si intérêt vous
pouvez
contacter le
079/685 59 11

1 table en bois 1,80 m x 1 m fermée
2,70 m x 1 m avec les 2 rallonges.



Elimination des ordures ménagères – Accès aux compacteurs

Nous vous rappelons que l'accès aux compacteurs est disponible aux horaires suivants :

Lundi au samedi : 6h00 - 21h00

Dimanche : 10h00 - 20h00

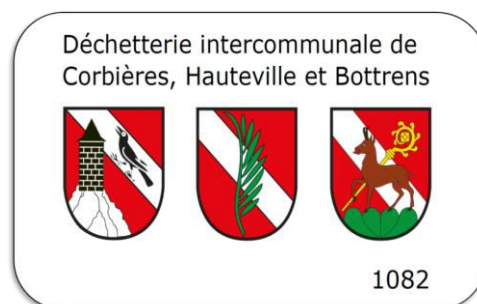
Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces horaires afin de ne pas gêner le voisinage.

Merci pour votre compréhension !



Informations concernant les cartes d'élimination des déchets

Nous avons constaté qu'un certain nombre de cartes à déchets nous revenaient déformées ou défectueuses. Le Conseil communal a donc décidé de commander des nouvelles cartes d'élimination avec un nouveau design.



Nous vous rappelons que celles-ci ne doivent pas être rangées dans un endroit qui peut subir de fortes fluctuations de chaleur.

MERCI DE NE PAS INSERER DE CARTES DEFORMEES DANS L'APPAREIL A RECHARGE !

Faute de moyens de preuve, le Conseil communal ne pourra entrer en matière pour le remboursement d'un montant enregistré sur une carte défectueuse.

Si votre carte est déformée ou défectueuse, merci de la rapporter au bureau communal afin que nous puissions procéder à son remplacement ainsi qu'au remboursement du solde.

Problème de renards errants à Villarvolard

Nous avons été informés de la présence récente de renards errants dans le village de Villarvolard.

Bien que les renards soient généralement timides et évitent les interactions avec les humains, il est important de prendre certaines précautions afin d'assurer la sécurité de chacun. Le renard est un prédateur et peut dès lors causer des dégâts aux animaux. Il cherchera le plus souvent à trouver sa nourriture là où elle est la plus accessible et perdra relativement vite la méfiance vis-à-vis de l'être humain. Il n'est souhaitable, ni par les autorités compétentes, ni par le garde-faune d'avoir recours à l'abattage, mais c'est malheureusement souvent la seule option lorsqu'un renard s'est trop accommodé de sa condition urbaine (*selon l'art. 4 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages, le renard ne peut être chassé du 1^{er} mars au 15 juin*). C'est pourquoi les précautions ci-dessous sont très importantes afin d'éloigner au maximum les animaux errants.



1. Eviter de les nourrir

« Selon l'art. 18 de l'Ordonnance concernant la protection des mammifères, des oiseaux sauvages et de leurs biotopes, le nourrissage des mammifères sauvages ainsi que la pose à leur intention d'installations permanentes ou temporaires de nourrissages, sont soumis à l'autorisation du service »

2. Assurez-vous que vos poubelles et les zones de stockage de nourriture sont bien fermées pour éviter de les attirer

Cimetière de Villarvolard – Travaux de réfection du colombarium Avis à la population

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'investissement voté lors de l'assemblée communale du 18 décembre 2023, la Commune va entreprendre les travaux de réfection du colombarium du cimetière de Villarvolard dans le courant du printemps.

Ce dernier sera donc inaccessible pendant la durée des travaux.



Au nom du Conseil communal, nous vous remercions pour votre compréhension.



Le FC Gruyère-Lac fête ses 20 ans !

Le club célèbre en effet cette année les 20 ans de la fusion entre le FC Corbières et le FC Echarlens. Les joueuses et joueurs de ses deux équipes d'actifs lorgnant sur le haut de classement, de sa jolie équipe SportPlus, et de son mouvement junior en expansion, se réjouissent de vous accueillir tout au long de l'année afin de célébrer ce jubilé de la meilleure des manières.

Les festivités ont démarré fort le 24 février déjà, avec le traditionnel match aux cartes qui a eu lieu à Corbières. D'autres manifestations se dérouleront durant l'année afin de marquer le coup : le picnic du club pour tous les membres et leur famille, les journées du club (un dimanche où les deux équipes d'actif jouent à domicile à 10h et à 14h avec un diner proposé sur place), ainsi que le souper des 20 ans et le Tournoi Dousse-Morel à Riaz les 6 et 7 septembre prochains. D'autres événements verront le jour prochainement et vous y serez conviés par les différents canaux de communication du club.

Pour un peu plus de contexte, le FC Gruyère-Lac c'est 8 équipes de juniors de 4 à 13 ans (Juniors G à D, bientôt C), 2 équipes d'actifs en 4^e et 5^e Ligue Fribourgeoise, et 1 équipe SportPlus pour les joueurs en situation de handicap, fortes d'un peu plus de 80 enfants et 60 adultes dont une vingtaine venant de Corbières. Sportivement, c'est plus de 18 heures de football hebdomadaire en salle ou en extérieur selon la saison, de magnifiques rencontres avec les Young Stars de Delémont pour notre SportPlus, une promotion historique en 3^e ligue en 2021 pour la Une (qui oeuvre désormais pour y regagner sa place dans un futur plus ou moins proche), des finales de promotion (certes infructueuses) pour la Deux en 2023, et plein de beaux matchs et de moments de camaraderie pour toute notre jeune garde. Début février, la première équipe est même allée remporter le Trophée des Champions de l'AFF, un tournoi en salle au Bicubic à Romont regroupant les 2 meilleures équipes de chaque groupe.



Mais le FC Gruyère-Lac c'est surtout une équipe de bénévoles qui s'engage afin de permettre à tous les motivés de mêler partage, progrès et plaisir tout en se dépensant et en pratiquant le sport le plus populaire au monde. Pour ce faire, nous sommes donc constamment à la recherche de nouveaux joueurs, entraîneurs, arbitres, sponsors, supporters, membres du club des 100 ou du comité, engagés et souhaitant apporter du sang neuf et des idées nouvelles ! En cas d'intérêt ou si vous souhaitez simplement davantage d'informations, nous vous invitons à nous contacter par téléphone, SMS ou Whatsapp au 079/903.16.38 (Damien Scheidegger). Nous offrons également la possibilité de venir essayer sans engagement lors d'un entraînement. Enfin n'hésitez pas à nous suivre sur Instagram (@fc_gruyere_lac et @fcgruyere2) afin de rester au courant de l'actualité du club !





Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches. Nous consultons à domicile ou dans nos antennes à Fribourg, Châtel-St-Denis, Cugy, Guin, Morat et au Centre de santé du Sud fribourgeois à Billens et à Riaz.

	Ligue fribourgeoise contre le cancer • Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches • Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching) • Activités d'information et de prévention • Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique 026.426.02.90 – info@liquecancer-fr.ch – www.liquecancer-fr.ch
	Dépistage du cancer Fribourg • Mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans • Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans • Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon 026 425 54 00 – depistage@liquecancer-fr.ch – www.liquecancer-fr.ch
	Équipe mobile de soins palliatifs Voltigo • Soins palliatifs spécialisés • Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave • Assistance 24/7 aux personnes accompagnées et à leurs proches • Formation de professionnels et de bénévoles 026 426 00 00 – voltigo@liquecancer-fr.ch – www.liquecancer-fr.ch
	diabètefribourg • Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes • Soins spécifiques de pieds de diabétiques • Consultations diététiques • Vente de matériel spécialisé • Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé • Activités d'information et de prévention 026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch
	Ligue pulmonaire fribourgeoise • Consultations infirmières et suivi ambulatoire des affections pulmonaires • Permanence 24/7 sans rendez-vous • Instruction, location et vente d'appareils respiratoires • Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage • Formation de professionnels de santé • Activités d'information et de prévention 026 426 02 70 – info@liquepulmonaire-fr.ch – www.liquepulmonaire-fr.ch
	CIPRET Fribourg • Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention 026 425 54 10 – info@cipretfribourg.ch – www.cipretfribourg.ch/

Février 2024

Chemin des Planches – Nécessité d'entretien d'un cordon boisé

Avis à la population

Mesdames, Messieurs,

Le Service cantonal des forêts et de la nature a procédé à une vision locale à Corbières, en février 2024 avec le Forestier de triage.

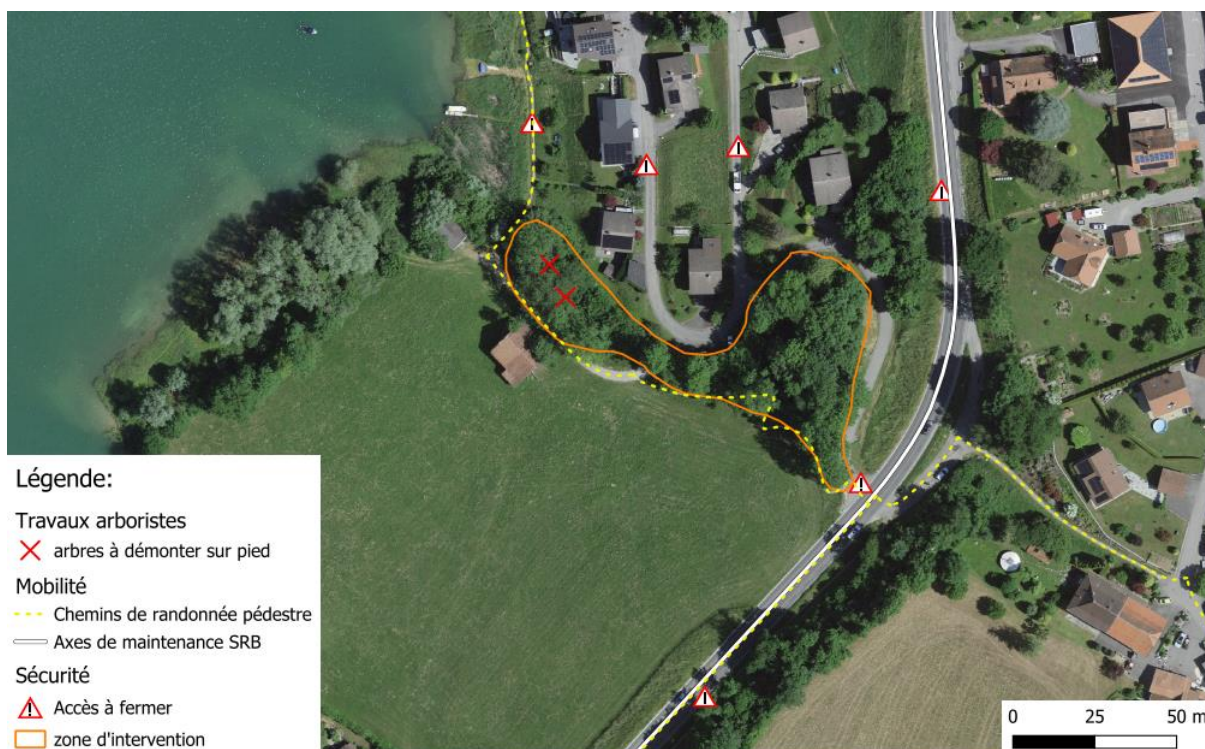
Lors de cette vision locale, il a été constaté que le bosquet situé sur l'art. 23 RF Corbières, Chemin des Planches, propriété de la Commune, devait rapidement être assaini. En effet, la présence de frênes dépérissant atteints par la chalarose représente une menace pour la sécurité des personnes et des infrastructures : de grosses branches sèches peuvent tomber et des arbres entiers se renverser.

Afin de supprimer les dangers, des travaux d'assainissement seront entrepris dans le courant du printemps. **Nous vous prions de faire bon accueil à l'entreprise mandatée par la Commune à cet effet. Nous vous remercions également de respecter la signalisation temporaire qui sera mise en place.**



Au vu de la situation et du rajeunissement naturel déjà bien présent et des jeunes arbres restants qui seront au maximum conservés, le Service cantonal des forêts et de la nature a indiqué que des mesures de compensation n'étaient pas nécessaires.

Au nom du Conseil communal, nous vous remercions pour votre compréhension.



Informations sur la qualité de l'eau

Réseau d'eau Corbières (secteurs Corbières et Villarvolard)

Conformément à l'article 5 de l'ordonnance du DFI (Département fédéral de l'intérieur) sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale du 23 novembre 2005, tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs de la qualité de l'eau distribuée au moins une fois par année de manière exhaustive.

Qualité microbiologique et chimique :

Sur la base des prélèvements effectués les **16 mars, 10 octobre et 6 décembre 2023** les résultats sont :

Corbières supérieur et village : l'eau analysée a donné des résultats chimiques et microbiologiques dans les normes pour les paramètres analysés lors de l'année 2023.

Corbières montagne : l'eau analysée a donné des résultats chimique et microbiologique dans les normes pour les paramètres analysés lors de l'année 2023.

Villarvolard : l'eau analysée a donné des résultats chimique et microbiologique dans les normes pour les paramètres analysés lors de l'année 2023.

Fournisseurs :

EauSud :	100%	dans les normes
Hauteville :	100%	dans les normes
Botterens :	100%	dans les normes
Corbières :	100%	dans les normes

Dureté totale de l'eau :

Valeur analyse à valeurs max.

Corbières village et supérieure :	18.20°±0.07 à 31°	degré français
Corbières montagne :	18.00°±0.70 à 20°	degré français
Villarvolard :	18.20°±0.70 à 31°	degré français

Fournisseurs :

EauSud : Dureté moyenne :	23°	degré français
Hauteville Montagne : Dureté moyenne :	18°	degré français, eau mélangée
Hauteville village : Dureté moyenne :	25°	degré français (entre 18 et 31)
Botterens : Dureté moyenne :	22°	degré français
Corbières montagne : Dureté moyenne :	18°	degré français, eau mélangée

Dureté totale En mmol/l	Appréciation	Dureté totale En °F	Dosage de poudre à lessive
0 – 0.7	très douce	0 – 7	- - -
0.7 – 1.5	douce	7 – 15	- -
1.5 – 2.5	moyennement douce	15 – 25	-
2.5 – 3.2	assez dure	25 – 32	+
3.2 – 4.2	dure	32 – 42	+ +
au-dessus de 42	très dure	au-dessus de 42	+ + +

Teneur en nitrate :

Corbières montagne :	1 à 2	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l
Corbières village et supérieure :	2	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l
EauSud :	3 à 8	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l
Hauteville montagne :	2	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l
Hauteville village :	2 à 9	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l
Villarvolard :	2 à 3	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l
Botterens :	4	mg/l la tolérance étant de 40 mg/l

Provenance :

EauSud :	Eau de nappes
Hauteville :	Eau de source et de nappes
Botterens :	Eau de source
Corbières :	Eau de source

Traitement :

Corbières :	UV (réservoir montagne Hauteville)
EauSud :	2 provenances : - Pont-du-Roc à Charmey : UV - Fin de la Porta à Grandvillard : UV
Hauteville :	UV
Botterens :	UV

Sources privées :

Les bases légales dans le règlement sur l'eau potable (REP, RSF 821.32.11) :

Art. 16 Eau potable distribuée à des tiers (art. 22 al. 1 LEP)

¹Quiconque distribue de l'eau potable à des tiers sur le territoire communal doit s'annoncer à la commune. En outre, dans le cadre des obligations d'autocontrôle, il doit fournir au Service des échantillons aux fins d'analyse.

Art.19 Fréquence des prélèvements et des analyses (art. 22 al. 2 LEP)

¹La fréquence des prélèvements et des analyses est fixée en fonction de l'importance des infrastructures, de la qualité de l'eau, d'un traitement éventuel, de l'analyse et l'évaluation des risques ou d'autres éléments particuliers. **Pour les petits distributeurs, 2 analyses par an sont exigées.**

Fuite d'eau sur conduite privée :

Si vous entendez une vibration ou un bruit sourd dans votre conduite d'eau, proche du compteur, veuillez informer l'administration communale.

Le Conseil communal profite de cette information sur la qualité de l'eau potable pour rappeler qu'il est important de renouveler toutes les 48 heures l'eau à l'intérieur des conduites pour avoir une eau irréprochable.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à :

Administration communale tél. 026/915 14 08
Mail : administration@corbieres.ch



Rappel aux propriétaires de chiens

Suite à la présence remarquée de chiens errants sans laisse, et suite aux nombreuses déjections canines constatées sur le domaine public, notamment aux abords des écoles et des places de jeux, le Conseil communal tient à souligner quelques règles fondamentales inscrites dans le Règlement communal sur la détention et l'imposition des chiens :

Art. 4, al. 2:

Il est interdit de laisser son chien errer sur le territoire communal.

Art. 7, al. 1 et 2:

1 Les chiens sont interdits dans les lieux suivants :

- l'enceinte des cimetières
- les places de jeux
- l'enceinte des écoles

2 Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse dans les lieux suivants :

- sur les sentiers des rives du Lac de la Gruyère
- dans les quartiers d'habitations

3 Ces restrictions ne sont pas applicables aux chiens d'aide ni aux chiens utilisés lors d'interventions listées à l'art. 30 al. 2 LDCH.

Art. 9, al. 1 et 2:

1 Toute personne ayant la responsabilité d'un chien veille à ce que celui-ci ne souille pas le domaine public et privé d'autrui.

2 Il lui incombe de ramasser les déjections de son animal et de les évacuer dans les installations communales prévues à cet effet.

Art. 15, al. 1 et 2 :

1 Toute contravention aux articles 4 al. 2, 7 et 9 du présent règlement est passible, selon la gravité du cas, d'une amende de CHF 20.00 à 1'000.00 prononcée par le Conseil communal en la forme de l'ordonnance pénale (art. 86 LCo).

2 Le condamné peut faire opposition par écrit auprès du Conseil communal dans les dix jours dès la notification de l'ordonnance pénale. En cas d'opposition, le dossier est transmis au juge de police.



Jeunesse de Corbières

Événement passé :

Du 26 au 29 octobre 2023, la Jeunesse de Corbières est partie en voyage à Rome trouver son ancien président, Jérémy Kolly, qui est actuellement Garde suisse. Nous avons découvert cette belle ville avec ses beaux monuments, ses belles architectures, une gastronomie au top avec des petits restaurants typiquement italiens, mais également une circulation difficilement compréhensible, à travers la ville, sur nos bolides de courses, les trottinettes électriques. Et, avec humour, je peux dire que les plus belles architectures étaient les très jolies boîtes de nuit et bars que nous avons naturellement aussi visités.

Théo Magnin, président Jeunesse Corbières



Événement à venir :

Pour les Rencontres de Jeunesses Gruériennes 2024 qui se dérouleront du 03 au 07 juillet 2024 à Vuadens, la Jeunesse va préparer un super char et des beaux costumes sur le thème de la civilisation égyptienne.

Comme chaque année, nous ferons un petit tour dans le centre du village, le samedi 06 juillet, tôt le matin. D'ailleurs, nous nous excusons d'avance pour le réveil en musique et dans la bonne humeur que vous attendez avec plaisir et impatience. Pour les villageois moins matinaux, nous nous réjouissons de parader devant vous au cortège à Vuadens. Et bien sûr, n'hésitez pas à nous encourager pendant les joutes sportives !

Allez Corbières !

Théo Magnin, président Jeunesse Corbières

Information à partager :

Le 31 juillet au soir, la Jeunesse de Corbières vous accueillera, avec plaisir, pour la manifestation du 1^{er} août. D'autres informations vous seront communiquées par tout- ménage à l'approche de la fête.

Théo Magnin, président Jeunesse Corbières



Association intercommunale pour l'épuration des eaux du bassin de la Sionge

TVA CHE-108.342.410
IBAN CH09 0026 6266 3187 52B0 R

STEP de Vuippens – Médaille d'eau

Communiqué de presse

La "Médaille d'eau" a été décernée, dans le cadre d'AQUA Suisse à Zürich, à 20 stations d'épuration suisses. Cette distinction récompense les exploitants pour leurs efforts dans le domaine de l'efficacité énergétique, de la production d'énergie renouvelable et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Depuis des décennies, les stations d'épuration des eaux usées (STEP) nous permettent de nous baigner dans nos lacs et cours d'eaux sans hésitation. Ces infrastructures locales indispensables ont aujourd'hui un rôle important à jouer dans la transition énergétique et l'atteinte des objectifs climatiques de la Suisse. Tout d'abord parce que l'épuration des eaux consomme beaucoup d'électricité et que les STEP sont parmi les plus grands consommateurs. Depuis 2003 déjà, la Médaille d'eau récompense les STEP atteignant un standard énergétique élevé grâce à des mesures régulières d'optimisation énergétique. Par ailleurs, les STEP ont un important potentiel de production d'énergie renouvelable locale telles que le biogaz, l'électricité photovoltaïque et la récupération de chaleur. Enfin, et il s'agit là du levier d'action découvert le plus récemment, elles peuvent prendre des mesures pour réduire considérablement leurs émissions de gaz à effet de serre directes : CO₂, méthane et protoxyde d'azote. Certains exploitants s'engagent avec beaucoup d'énergie pour rendre leurs infrastructures exemplaires et actrices locales de la protection du climat et de la sécurité d'approvisionnement en énergie. La Médaille d'eau, remise tous les cinq ans par l'association [InfraWatt](#) et l'[Association suisse des professionnels de la protection des eaux \(VSA\)](#) met en

Les stations d'épuration primées se caractérisent par un standard énergétique élevé, lequel est évalué au moyen d'indicateurs normalisés exigeants fixés par la Confédération et l'association professionnelle VSA.



Ces installations répondent ainsi non seulement aux exigences élevées en matière d'épuration des eaux, mais sont également à la pointe en termes de consommation d'énergie et de production d'énergie renouvelable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le 26 octobre 2023, le chef d'exploitation de la STEP de Vuippens, M. Norbert Vuarnoz (2e depuis la gauche) a reçu la distinction par le président d'InfraWatt et la co-présidente du VSA



Venez découvrir notre Bibliothèque

Horaires
 Lundi: 17h-18h15
 Mercredi: 14h-16h
 1er samedi du mois: 10h-11h15

Tarifs
 adulte: 17CHF
 enfant: 10CHF
 gratuit pour les poussins

Chemin des Branches 5
 1648 Hauteville
 Contact : lis-moi-tout@hotmail.com
<https://lismoitout.wixsite.com/bibliothèque>



À PROPOS

Un centre aéré pour enfants vient de prendre son envol depuis mai 2023. Découvrez nos stages sportifs sans hébergement pour les enfants et adolescents de 5 à 13 ans. Nous sommes ravis de vous présenter le camp de loisirs pour enfants, "Camps vacances la Gruyère", un camp culturel pour enfants. Au printemps, été et automne : Les camps se déroulent du lundi au vendredi. la sécurité de vos enfants est la priorité absolue chez Camps vacances la Gruyère.



CONTACTEZ-NOUS



☎ 078 639 33 77
 📍 Rue du stade 50, 1630 Bulle
 ✉ info@campsvacances-la-gruyere.ch



WELCOME TO CAMPS VACANCES LA GRUYÈRE



Toute notre équipe se réjouit d'accueillir votre enfant sur l'un ou l'autre de nos prochains camps. activité choisie se déroulera au choix: sur une demi-journée, sur une journée, sur une journée complète de 09h30 à 16h30, et ce, pendant 5 jours.

CAMPSVACANCESLAGRUYERE.CH



Atelier de jeux et bricolages « Arc-en-ciel »
Reconnu par le SEJ

Petit message aux enfants de 2 1/2 à 4 1/2 ans :

*Qui aimerait venir s'amuser, rire et chanter,
observer, découvrir, bricoler ?*

*Partager des gâteaux,
danser sur des rythmes rigolos ?*



Quand ? du 1^{er} septembre 2024 au 30 juin 2025

Comment ? 1 x 2h15 par semaine,
2 x 2h15 par semaine ou
3 x 2h15 par semaine,
sous réserve des places disponibles

mardi et jeudi, matin et après-midi
matin de 8h45 à 11h00 et après-midi de 13h15 à 15h30

Où ? à la salle communale de Botterens

Qui ? Nathalie Raboud, Botterens, animatrice
079 747 57 01

Murielle Ruffieux, Crésuz, présidente
079 845 90 62

*Venez avec nous, dessiner les couleurs
de l'arc-en-ciel, et vous faire des amis*



Néophytes envahissantes : pourquoi et comment lutter ?

La Suisse compte une flore de plus de 4'000 espèces, dont environ 20% (environ 750 espèces) sont considérées comme néophytes, donc arrivées après la découverte des Amériques. La plupart des néophytes s'adaptent bien et enrichissent même la flore indigène. Cependant, environ 13% (100 espèces) de ces néophytes ne sont pas stables dans leurs écosystèmes, se propagent et prolifèrent. Ces espèces sont appelées néophytes envahissantes et des luttes sont organisées afin de limiter leur propagation et ainsi les dégâts subis.

Dans cette série d'articles, le Service des forêts et de la nature du canton de Fribourg (SFN) vous présente les plus importantes de ces néophytes envahissantes pour le canton et des mesures de luttes à appliquer pour lutter contre leur propagation.

Solidages Nord-américains (<i>Solidago canadensis</i> aggr) Origine : Amérique du Nord Description : Plante herbacée pluriannuelle (jusqu'à 2m), fleurs en épis jaunes (verge d'or, mini feu d'artifice). Tige rougeâtre, velue, fortement ramifiée. Feuilles lancéolées et dentées. Lutte : d'avril à octobre, avant la floraison : arracher les petites populations à la main 2 fois par année, faucher les grandes 3 fois par année. Surveiller le site sur une dizaine d'années après l'éradication. Jeter les racines et les fleurs dans une poubelle qui finira incinérée. Alternatives indigènes : Verge d'or indigène (<i>Solidago virgaurea</i>), Reine des bois (<i>Aruncus dioicus</i>) 	Vergerette annuelle (<i>Erigeron annuus</i>) Origine : Amérique du Nord Description : Plante annuelle à bisannuelle (jusqu'à 1m), fleurs blanches et jaunes (« pâquerette sur tige »). Tige ramifiée dans le haut. Feuilles lancéolées et dentées. Lutte : d'avril à octobre, avant la floraison : arracher les petites populations à la main 5 fois par année, faucher les grandes 7 fois par année. Surveiller le site sur une dizaine d'années après l'éradication. Jeter les fleurs dans une poubelle qui finira incinérée. Alternatives indigènes : Aster Amelle (<i>Aster amellus</i>), Marguerite (<i>Leucanthemum</i> sp.) 
Séneçon du Cap (<i>Senecio inaequidens</i>) Origine : Afrique du Sud Description : Plante herbacée pluriannuelle (jusqu'à 60cm), fleurs jaunes en forme de pâquerette. Tige fortement ramifiée. Feuilles linéaires et dentées. Particularité : Toute la plante est toxique pour le bétail. Lutte : d'avril à octobre, avant la floraison : arracher les petites populations à la main 5 fois par année, faucher les grandes 7 fois par année. Surveiller le site sur une dizaine d'années après l'éradication. Jeter les racines et les fleurs dans une poubelle qui finira incinérée. Alternatives indigènes : Buphtalme à feuilles de saule (<i>Buphtalmum salicifolium</i>), Arnica (<i>Arnica montana</i>), Doronic à grandes fleurs (<i>Doronicum grandifolium</i>) 	Impatiante glanduleuse (<i>Impatiens glandulifera</i>) Origine : Himalaya Description : Plante annuelle (jusqu'à 2.5m), fleurs rose-rouge symétrique (comme une gueule de loup). Tige creuse rougeâtre. Feuilles opposées et dentées. Lutte : d'avril à octobre, avant la floraison : arracher les petites populations à la main 3 fois par année, faucher les grandes 5 à 7 fois par année. Surveiller le site sur une dizaine d'années après l'éradication. Jeter les fleurs dans une poubelle qui finira incinérée. Alternatives indigènes : Eupatoire (<i>Eupatorium cannabinum</i>), épilobe à feuilles étroites (<i>Epilobium angustifolium</i>) 

Liens importants et personne de contact au SFN :

SFN section nature et paysage : <https://www.fr.ch/energie-agriculture-et-environnement/faune-et-biodiversite/section-nature-et-paysage>

Info Flora (centre national de données et d'informations sur la flore Suisse) : <https://www.infoflora.ch/fr/neophytes/en-bref.html>

Contact : Joseph Volery, collaborateur scientifique au SFN, section nature et paysage : joseph.volery@fr.ch (026 305 51 86)



L'Hair de Plaire
SALON DE COIFFURE

RÉSERVATION : +41 26 912 61 31
LHAIRDEPLAIRE1647@GMAIL.COM

VALERIE DUDING & VALENTINE AYER
ROUTE DE VILLARVOLARD 12
1647 CORBIÈRES



Location de machines de chantier
et de remorques

079 382 60 47 1647 Corbières
www.descloux-location.ch



Julien Aeschlimann

Conseiller en assurances
M 079 671 17 82, julien.aeschlimann@mobilier.ch

Agence générale de Bulle
Jacques Yerly
Chemin de Folliéran 23
1630 Bulle
T 026 916 10 40
bulle@mobilier.ch
mobilier.ch

la Mobilière

GESA
GRUYÈRE ÉNERGIE SA

PHILIPPE ANDREY



**OPTEZ POUR LA
POMPE À CHALEUR**

**LA SOLUTION
DE CHAUFFAGE
ÉCOLOGIQUE !**



www.andrey-installations.ch





**FAITES POUSSER LE BONHEUR
TOUTE L'ANNÉE AVEC NOS
SERRES**

Des serres en verre et en alu, matériaux robustes à l'installation facile pour une pièce supplémentaire dans votre jardin !

Avec notre grand choix de serres ACD, vous pouvez prolonger votre saison de culture et de récolte, créer un véritable paradis végétal ou créer un magnifique espace de vie !

Plus d'infos sur www.serre-acd.ch ou sur www.paysages-jardins-morel.ch ou au 079/916.08.94

Paysages & Jardins Morel sàrl
Pierres naturelles • Entretien • Aménagements
Kevin Morel • Rte de l'Intyamon 18 - 1669 Neirivue

ACD
GREENHOUSES & GARDEN PAVILLIONS

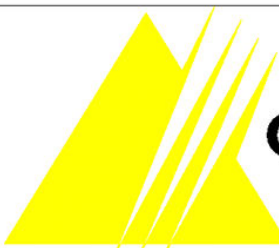
Ebénisterie DOUTAZ SA

Votre spécialiste :

- Agencement d'intérieur
- Rénovation
- Mobilier
- 026/921 39 39

WWW.doutaz.ch 1663 EPAGNY/GRUYERES

DOUTAZ SA :
LA MATIERE ET LE SAVOIR FAIRE

**CHRISTOPHE
GASSER**

courtage immobilier

Chemin du Champ Raboud 12 CH-1647 Corbières
Téléphone + 41 (0) 26 915 28 00 Mobile + 41 (0) 79 230 78 11
www.gasser-immobilier.ch



**BD ROMPT
SÀRL**

Tavillons - Rénovation - Charpente

WWW.BDROMPT-TAVILLONS.CH | 079 530 82 18



A l'essentiel

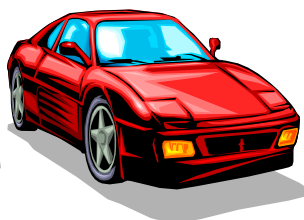
Coiffure mixte
Sur rendez-vous
078/602.86.83



GARAGE GILBERT AYER

1651 Villarvolard

Réparation et vente
toutes marques



Tél. atelier : 026 / 915 14 51

Tél. privé: 026 / 912 54 07

Natel: 079 / 292 93 93

Florence Overney
Rue de Catillon 11
1651 Villarvolard



**Agence de Bulle
Juan Ramos**

Grand Rue 35, 1630 Bulle
026 919 20 70
bulle@axa.ch



@AXABULLE

Tonet

Tout ce qu'il faut pour une surface de bois de qualité

Nos partenaires principaux :



www.tonet.ch

René Brügger

Conseiller technique

Maître menuisier

CH-1651 Villarvolard

026/915.06.05 079/358.42.41

Alchimies Végétales



"FLEURIR A TA NATURE SAUVAGE"

Soins Plantes Cueillette

Ateliers Connaissance de Soi



Fabienne Publio

Naturopathe Cueilleuse

079 812 33 25

bienfaits.ch

MAISON DU NAVÈ 1647 Corbières

Alphagym



**Souffle
Energie
Mouvement**

4 COURS HEBDOMADAIRES

Séance découverte offerte

Bienvenue ! Fabienne et Sébastien

079 812 33 25

Maison du Navè 1647 Corbières

+ d'infos bienfaits.ch



Antoine Jaquier
026 915 19 25

ameublements
1647 Corbières

meubles-aulogis.com



Landi
 M O L É S O N -
 S A R I N E

Pompes Funèbres
Moret

*L'assurance d'un
 accompagnement personnalisé,
 digne et respectueux*

026 912 88 88

Bulle www.pfmoret.ch
info@pfmoret.ch



Jean-Luc Moret



Raymond Tinguely

RAIFFEISEN



dance2Bfit
COURS DE DANCE/FITNESS
AVEC RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Corbières
Salle de sport
18h30-19h30

CORBIÈRES
JEUDI

30 MIN CARDIO
30 MIN RENFORCEMENT
MUSCULAIRE

strong2Bfit
BODYWEIGHT
WORKOUT

Cours **mixte** de 55' min. de renforcement
musculaire de haute intensité

CORBIÈRES
JEUDI

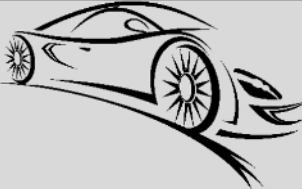
COURS EXTERIEUR
(SAUF MAUVAIS TEMPS)
19H45-20H45

**N'hésitez pas et inscrivez-vous
dès aujourd'hui**

Moove2Bfit

WWW.MOOVE2BFIT.COM

079 662 38 23
isadayet@yahoo.fr



**Carrosserie
Patrick Chassot**

Tôlerie – Peinture au four – Remplacement de pare-brise –
Vitres teintées – Réparation toutes marques
Véhicule de remplacement
Devis gratuit

Route de Fribourg 155
1634 La Roche
patrick@carrosserie-chassot.ch
www.carrosserie-chassot.ch

Tél. : 026/413.31.63
Mobile : 079/254.70.52
Applicateur **CERAMIC PRO®**

INFOS ET NUMEROS UTILES



Adresse :

Secrétariat communal & Caisse communale
Chemin du Pré-du-Crêt 7, 1647 Corbières
Bâtiment de la halle polyvalente à Corbières (1^{er} étage)



E-mail :

administration@corbieres.ch
caisse@corbieres.ch



Téléphone :

026/915 14 08



Site internet :

www.corbieres.ch

Horaires d'ouverture :

Lundi	13h00 – 16h00
Mardi	17h00 – 19h00
Mercredi	09h00 – 11h00

Administration scolaire	Route de la Gruyère 23, Villarvolard	026/915 08 71
Ecole de Villarvolard	Route de Croula 2, Villarvolard	026/915 08 71
Ecole de Corbières	Chemin de la Montagnetta 14, Corbières	026/915 08 71
Ecole d'Hauteville	Route de la Gruyère, Hauteville	026/915 08 71
Paroisse St-Sulpice le Solitou	Président M. Patrice Ballif	026/915 38 78
Ambulance	Appel d'urgence	144
Alarme feu	Centrale d'alarme	118
Police	Appel d'urgence	117

Publication / Rédaction

Le Conseil communal remercie chaleureusement ses fidèles ou nouveaux annonceurs pour leur soutien.

Merci de transmettre vos communications au secrétariat communal, par téléphone au 026/915.14.08, par e-mail à : administration@corbieres.ch ou encore par courrier au Chemin du Pré-du-Crêt 7, 1647 Corbières, d'ici au **15 septembre 2024 pour la prochaine publication.**

Déchetterie intercommunale

Déchetterie intercommunale



Horaires et jours d'ouverture en 2024

Mardi	17h00 - 19h00
Mercredi	14h30 - 17h30 (ouvert du 1er mai au 31 octobre)
Jeudi	17h30 - 19h30
Samedi	09h00 - 11h00 13h30 - 17h00

Janvier						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

Mars						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Décembre						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



Ouvert



Fériés : fermé



Horaire spécial

Mardi 24 décembre 2024 : 15h00 - 16h30

Mardi 31 décembre 2024 : 15h00 - 16h30

Jeudi 26 décembre 2024 : 16h30 - 19h30

Jeudi 2 janvier 2025 : 16h30 - 19h30